



Ville de Cerny

Essonne

✉ 8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 📠 01 69 23 11 10 🖱️ mairie@cerny.fr

RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal
se réuniront le :

JEUDI 16 FEVRIER 2023
À 20 H 30
EN MAIRIE

L'ordre du jour est le suivant :

Rendu compte des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil municipal

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

1-Engagement de dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2023

2-Régie d'avances du service jeunesse : Remboursement de frais

3-Classes de découverte 2023 : Participation des familles

4-Election des membres du Conseil municipal au Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS)

5-Election des délégués du Conseil municipal au PNR

6-Personnel communal : Signature d'un contrat aidé (PEC-CAE)

7-Avenant n° 2 à la convention de gestion de la zone d'activité "Les Grouettes"

8-Convention avec la CCVE pour la mise en place d'une permanence de l'espace France Services à Cerny



Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny